

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 23/01/2023

Absents excusés : Néant

Délibération demande de subvention DETR, FAST et Région

Plan de financement pour une demande de subventions avec l'aide d'un service dédié du Département (gratuit).

Prix des travaux estimés à 473 798 HT, soit 568 558 € TTC (la TVA sera récupérée dans 2 ans).

Les subventions sont calculées sur le prix HT. Les taux de subventions demandées sont au maximum car nous avons un projet aux normes d'un point de vue énergétique et accessibilité. Demande DETR : 189 519 €. Conseil Régional : 47 380 € (37 904 € pour efficacité énergétique, 9 476 € pour accessibilité), FAST : 142 139 €. L'autofinancement serait de 94 760 €, nous solliciterons un prêt.

Délibération adoptée à l'unanimité

La DETR doit être demandée rapidement.

Les travaux devraient commencer en septembre.

Groupement de commande pour les travaux de voirie avec la communauté de communes

Il nous est proposé d'adhérer au groupement de commande 2023-2026 porté par la CCPLL. Pour les travaux communautaires cela facilite le travail. Mais il nous faut garder une certaine autonomie au niveau communal. L'adhésion ne nous interdit pas cette liberté communale.

Délibération acceptée à l'unanimité

Point PLUi

Une réunion d'information sur le PLUi s'est tenue à la mairie de Laburgade le mardi 26/01 avec Mathilde Delair et Bertrand Gouraud pour faire le point des réseaux eaux et électricité.

Il faut compter 35 000 € pour le renforcement des réseaux eaux. Pour les extensions le SESEL prend 70%, la commune 30%. En cas de renforcement le SESEL prend tout à sa charge.

Questions diverses

- Le conseil municipal est content de voir que la vie communale reprend avec un redémarrage des associations. À noter le 4/3, Carnaval intergénérationnel.
- Devis pour les plaques ardoises : 25 € TTC port compris.

Levée séance 22h45